

GTA EGT MEDICAL Temps de travail

RÉF. PRH-AGH00-F029

Présentiel - Classe à distance
1 jour - 7h
 Lieu
Sur site

Public
 Affaires médicales

Niveau : Fondamental**Prérequis recommandés**

Avoir suivi la formation :
 eGTT Médical – Fondamentaux
 PRH-AGH00-F028
 Connaître les réglementations relatives au temps de travail médical
 Préparer & Apporter un cas pratique : support de la formation

Objectifs de la formation

Savoir analyser et interpréter les différents indicateurs de suivi de la gestion des immobilisations

Moyens pédagogiques**A la charge du MiPih**

- Support pédagogique fourni : imprimé
- Mise en situation réelle sur l'environnement de production
- Travaux pratiques
- Guide de mise en œuvre

A la charge de l'établissement

- Préparer & Apporter un cas concret : support de la formation
- Accès internet
- Etablissement autonome : Accès à l'environnement de production
- 1 PC par participant
- Vidéoprojecteur
- Paperboard

Programme

Paramétrages fondamentaux

- Définition des activités
- Paramétrage établissement
- Définition des catégories de rémunération et de temps de travail
- Gestion des services et secteurs
 - Création des services
 - Paramétrage des horaires
 - Définition du tableau général (maquette du service)
 - Paramétrage des Unités Fonctionnelles d'imputations

Paramétrage et validations

- Temps généré par type d'activité, en heure et en demi-journée
- Temps généré lors d'un congé (CA, RTT, etc...)
- Temps généré lors d'une absence (Maladie, congés maternité, etc...)
- Liens avec le dossier RH

Valorisation du temps de travail

- Valorisation des services en temps non continu
- Valorisation des services en temps continu (48h)
- Valorisation des services urgentistes
 - Temps posté
 - Temps non posté
- Régularisation de temps de travail

Paiement du temps de travail additionnel

- Issu des obligations de service
- Issu de l'arrêté du 08/11/2013 relatif au déplacement sur astreinte

Extraction d'états via Business Object

- Etat de paiement pour la trésorerie
- Etat sur le temps de travail

Intervenants

Expert de la Gestion du Temps

**Evaluation des acquis**

Le formateur observe sur la base des travaux de mise en situation et d'exercices, la progression réalisée par l'apprenant et l'atteinte des objectifs de la formation.

Une attestation de fin de formation précisant les acquis de la formation sera remise au stagiaire.

Méthode pédagogique

Formation - Action basée sur une pédagogie de mise en situation et/ou de travaux d'exercices.

Modalités d'inscription

Les formalités sont consultables sur notre site internet
<https://www.mipih.fr/formations>

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour toutes personnes en situation de handicap, contactez le service Formation Client, au **05 34 61 50 00**, pour étudier la solution adaptée à votre besoin

informip@mipih.fr

Toulouse : Viviane MARTY Standard : 05 34 61 50 00 - **Amiens** : Angéline CARON Standard : 03 22 33 57 00